



St François Info

ANDRÉZIEUX, BONSON, BOUTHÉON, CHAMBLES, ST CYPRIEN,
ST JUST, ST MARCELLIN EN FOREZ, ST RAMBERT,
SURY LE COMTAL, MAISON DÉPARTEMENTALE.

Du 14 Février au 27 Février 2021

n°4/2021

Denier de l'Église - collecte 2021

La collecte 2021 du **DENIER DE L'ÉGLISE** a commencé le dimanche 7 février. C'est un acte important pour la vie du diocèse de Saint-Étienne et de chacune de ses paroisses.

Le **denier** est l'une des trois ressources de l'Église catholique. Cette première ressource collecte ce qui est nécessaire au traitement de personnes qui consacrent une partie ou la totalité de leur activité au service de l'Église ; cela sert à la rémunération des prêtres et des animateurs laïcs qui assurent le service des paroisses, des aumôneries et l'accompagnement des mouvements. Cette collecte est diocésaine pour que tout soit bien partagé entre tous, avec un traitement équivalent, que l'on soit l'évêque ou le curé de la plus petite paroisse du diocèse.

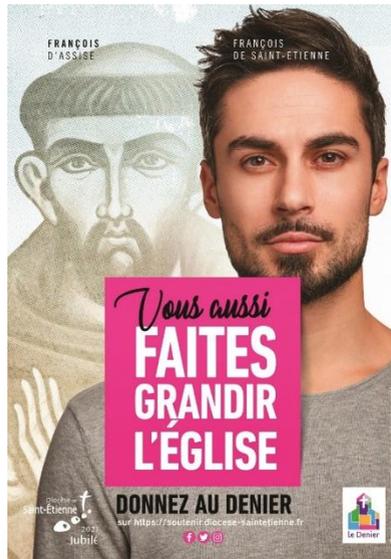
La seconde ressource est la **quête** qui est faite à l'occasion de tous les événements qui rassemblent les chrétiens et leurs amis. Cette quête sert directement à alimenter la caisse de la paroisse pour son fonctionnement habituel, comme dans toute famille : payer le loyer de la maison paroissiale, le chauffage, l'éclairage et l'entretien des bâtiments, l'équipement en matériel. La caisse d'une paroisse est comme la caisse d'une association : on ne peut dépenser que ce qui est récolté

La troisième ressource est l'**offrande** faite par ceux qui demandent un service à l'Église, à l'occasion d'une messe, d'un baptême, d'un mariage, de funérailles, de communion, de confirmation ou autres cérémonies particulières. Ce n'est pas le règlement d'une facture, ni un remboursement de frais. Tous les actes liturgiques sont gratuits par principe. C'est une offrande, librement proposée et librement consentie, avec une grille indicative pour ceux qui le souhaitent. Ces offrandes viennent compléter les ressources de la caisse paroissiale (hormis l'offrande liée aux messes qui est centralisée au niveau diocésain).

Ce sont ces trois ressources, *denier*, *quêtes* et *offrandes*, qui permettent à votre Église de vivre, d'être là lorsque vous en avez besoin et de soutenir la tâche d'évangélisation que portent ensemble tous les baptisés.

La collecte du **denier de l'Église** constitue la ressource la plus importante et il revient à chacun d'y participer, selon ses moyens. Merci de ce que vous pourrez faire.

Yves Raymond curé de la paroisse St François en Forez



« Encore une demande d'argent ! On donne déjà aux quêtes, pour le caté, lors des sacrements, pour les œuvres catholiques ! Et en plus le denier ? »
Peut-être avez-vous eu cette pensée en prenant l'enveloppe distribuée en début de messe pour cet appel de don au denier de l'Église.

Il est bon de rappeler que l'Église ne reçoit aucune subvention de l'État : elle ne vit que grâce aux dons.

Les ressources de l'Église diminuent depuis de nombreuses années et les personnes en charge de la gestion compensent la baisse en faisant toutes les économies possibles.

Notre Paroisse n'y échappe pas. Souvent ce sont des économies et des optimisations matérielles mais ce sont aussi parfois malheureusement des économies sur les moyens humains. Des postes de Laïcs en Mission ne sont pas remplacés, ainsi nous avons, à regret, dû dire au revoir à Marie-Christine l'an dernier, n'ayant plus la possibilité de salarier les postes d'accueil et communication.

Et c'est là que la collecte du DENIER prend toute son importance. Si nous voulons une ÉGLISE vivante, capable d'accompagner les habitants d'ici à la suite de Jésus il nous faut des moyens humains. Le bénévolat est précieux et ne doit pas être remplacé, mais il faut aussi que des personnes puissent vivre tout en consacrant leur vie à la Mission qui leur a été confiée.

Un grand MERCI à tous ceux, qui donnent régulièrement au denier et qui donnent toujours plus... Cela a permis de maintenir les chiffres de 2020, malgré tout ce qu'on a vécu. Oui, **un grand MERCI à tous !**

Mais il faut également **élargir le cercle des donateurs,**

- L'élargir à vos enfants et petits-enfants, en attirant leur attention sur l'enveloppe...
- L'élargir à ceux qui viennent de temps en temps à l'église et qui ne sont pas là le jour où l'on distribue les enveloppes...
- L'élargir à ceux qui pensent que l'église doit vivre et être présente quand ils en ont besoin... mais qui ne sont pas là non plus, lorsque les appels sont faits...

Possibilité de donner en ligne en quelques clics, rien de plus simple.

Vous pouvez effectuer un don ponctuel ou un prélèvement automatique régulier.

Tout se fait en ligne sur le site de notre diocèse ou celui de notre paroisse, laissez-vous guider sur le site :

<https://soutenir.diocese-saintetienne.fr/b/mon-don?cid=5&>.

Mercredi 17 février : Mercredi des Cendres

Dans notre paroisse, il y aura deux célébrations cette année,

- **10h** à Sury (en remplacement de la messe de semaine),
- **12h30** à Saint Just, célébration diocésaine, avec, en ce début de Carême, une animation proposée par le CCFD-Terre solidaire, anciennement comité catholique contre la faim et pour le développement qui est la première ONG française de développement.

Sur le site de la paroisse, un onglet « Carême 2021 » et le prochain livret « À la croisée des chemins », à paraître le 20 février, présentera l'ensemble de ce qui est prévu pour vivre ce Carême 2021.

Samedi 27 février : Centre Spirituel Notre Dame de Grâce

Sur Zoom (**visioconférence**), de 9h15 à 12h et de 14 h à 17h30, journée animée par Brigitte CHOLVY et Thierry MAGNIN.

Renouveler notre vie spirituelle et nos engagements, au cœur de la crise
Informations sur cette journée :

<http://centre-spirituel-notredamedegraces-chambles.fr>

Inscription **avant le 20 février** par mail sur : ndgrace42@gmail.com

La Covid et la Solitude

Ce n'est pas une nouvelle fable inédite de La Fontaine, mais bien une réalité !

Si dans votre entourage, vos proches, votre voisinage, vous connaissez une personne isolée qui souhaiterait recevoir un appel téléphonique et/ou être destinataire de « St François Info », n'hésitez pas, après avoir reçu l'accord de la personne concernée, à nous le faire savoir en nous transmettant ses coordonnées.

CÉLÉBRATIONS dans les églises de notre paroisse

Samedi 13 Février **16h** St Rambert
Dimanche 14 Février **9h** Bonson
 10h30 Andrézieux
 St Marcellin en Forez

Mercredi 17 Février **10h** Sury le Comtal
CENDRES **12h30** St Just

Samedi 20 Février **16h** Bouthéon (ou **18h** si pas de couvre-feu)
Dimanche 21 Février **9h** Chambles
 10h30 St Just
 Sury le Comtal

Samedi 27 Février **16h** St Rambert (ou **18h** si pas de couvre-feu)
Dimanche 28 Février **9h** Bonson
 10h30 Andrézieux
 St Marcellin en Forez

Samedi 6 Mars **16h** Bouthéon (ou **18h** si pas de couvre-feu)
Dimanche 7 Mars **9h** Chambles
 10h30 St Just
 Sury le Comtal

Chaque dimanche à 10h et exceptionnellement à 18h le dimanche 14 février (code 826 3187 5873), messe Zoom au centre spirituel Notre Dame de Grâce
Vous trouverez sur le site internet de notre paroisse le lien et le code pour chaque messe Zoom. La connexion est établie à partir de 9h50.



Site Internet : <https://saint-francois-forez.fr>

Accueil paroissial : stfrancoisforez@wanadoo.fr

5 Place Jeanne d'Arc 42170 St Just St Rambert

09 71 38 35 23

E-mail équipe communication : feuillestfrancois@orange.fr